

Création d'un conseil des seniors à Moutier

Faisant suite à une motion déposée par le PSA et acceptée par le Conseil de Ville en juin 2020, le Conseil municipal a mandaté la Commission politique du 3^e âge pour organiser la mise en place d'un conseil des seniors en ville de Moutier.

Ce conseil des seniors serait une nouvelle instance consultative de réflexions, de propositions et de concertations sur tous les sujets intéressant les seniors. Les membres de ce conseil seront appelés à jouer un rôle important dans la vie de la cité et participeront à la mise en place d'actions dans divers domaines, tel que la culture, les loisirs, l'environnement, le cadre de vie ou la santé.

Ce conseil pourra également aider à trouver des réponses visant à améliorer la problématique liée à l'isolement, la perte d'autonomie et le maintien à domicile des aînés.

La pandémie ayant largement contribué à ralentir le démarrage de ce projet, la commission a donc décidé de lancer un premier sondage par le biais du magazine Moutier.ch.

Ce sondage a pour objectif :

- de trouver des personnes retraitées qui seraient prêtes à s'investir pour participer à l'organisation et la mise en place de ce conseil des seniors. En cas d'intérêt, vous pouvez vous annoncer par courriel à l'adresse suivante seniors@moutier.ch ou par courrier (Commission politique du 3^e âge Moutier, Hôtel-de-Ville 1, CP 927, 2740 Moutier) ou par téléphone au 032/494 11 37. Délai : 20.03.2022.

Après le délai de réception, les intéressés seront contactés et invités à discuter de l'organisation de ce conseil des seniors. Par avance, un grand merci de votre disponibilité.

Commission politique du 3^e âge Moutier
M. Eric Faivre, secrétaire